

R I S T R RAPPORT

LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE SUR LA RECHERCHE DU TROISIÈME SECTEUR A LE PLAISIR DE PRÉSENTER UN COMPTE -RENDU PARTICULIER. RAPPORT DE LA 3^E CONFÉRENCE RÉGIONALE AFRICAINE DE L'INTERNATIONAL SOCIETY FOR THIRD SECTOR RESEARCH (ISTR), TENUE À COTONOU, DANS LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, DU 7 AU 10 MAI 2004

Obstacle, pont ou terre promise? Le rôle de la société civile dans les défis auxquels fait face l'Afrique

*Ebenezer Obadare**
Juillet 2004

PRÉAMBULE

La troisième conférence du Réseau de recherches sur la société civile en Afrique s'est tenue à l'Hôtel du Lac, à Cotonou, en République du Bénin, du 7 au 10 mai 2004. Organisée par le Centre béninois pour l'environnement et le développement économique et social (CEBEDES-XUDODO), la conférence avait pour objectif principal, comme l'énonce la demande de communications initiale, d'« offrir une tribune où seraient débattus les résultats que pourraient avoir produits sur les plans de l'émancipation politique et du vécu quotidien des populations la rhétorique, la pratique, l'activisme et l'engagement social au sein de la société civile africaine. » Cet objectif a inspiré le thème de la conférence : *Le rôle de la société civile face aux défis auxquels fait face l'Afrique*. Trois défis majeurs ont été cernés – la bonne gouvernance, la pauvreté et l'intégration régionale, qui ont servi d'amarre thématique aux présentations de théoriciens et de praticiens d'Afrique et d'ailleurs. On voulait avant tout déterminer dans quelle mesure la société civile africaine a relevé ces grands défis et quel est son « potentiel de réussite au cours des décennies à venir ».

Pour de nombreuses raisons, ce n'était pas là une tâche facile et j'énoncerai brièvement deux contraintes qui se sont présentées. La première concerne la conception qu'on se fait de la société civile proprement dite. Le thème de la conférence trahit indéniablement un certain optimisme de la part des organisateurs quant à l'utilité sociale de la société civile en général, et plus précisément quant à son potentiel en tant que moteur du progrès social en Afrique. À cet égard, le problème évident qui se pose – et cela a été reconnu dans les discussions qui ont eu lieu au cours des séances plénières –, c'est que la société civile, en théorie ou en pratique, ne se réduit pas à une

entité unique. Les attentes concernant son utilité possible ont nécessairement dû être tempérées par la conscience de son caractère essentiellement hétérogène. La seconde contrainte concerne la nature des difficultés auxquelles se heurte l'Afrique et la reconnaissance du fait qu'en dépit de leur visibilité et de leur omniprésence apparentes, les problèmes de bonne gouvernance, de pauvreté et d'intégration régionale ne sont que l'expression de ce qui semble être le principal enjeu dans la crise continue du développement en Afrique – la centralité du pouvoir étatique et la nécessité d'humaniser celui-ci dans l'intérêt de la justice socio-économique et de l'habilitation des populations.

Néanmoins, les participants à la conférence ne se sont pas laissés décourager par ces contraintes. Certes, on a constaté une certaine dose de « réalisme » engendré par les problèmes généralement associés à la société civile et à l'analyse de celle-ci en Afrique (et, en fait, partout dans le monde). Toutefois, il se dégageait en même temps une confiance quasi contagieuse dans la nouvelle capacité de la société civile d'établir à tout le moins les grandes lignes de l'orientation que pourraient prendre les efforts de sauvetage. À cette fin, on s'est attaché aux diverses façons dont la société civile pourrait influencer sur la transformation sociale sur le continent, ainsi qu'aux mécanismes propres à rendre le changement possible.

Cet optimisme à toute épreuve à propos de l'action de la société civile – joint à l'examen connexe des mécanismes permettant la réalisation de la transformation sociale – est en soi remarquable pour une raison importante. Pendant de nombreuses années, la documentation pertinente sur la société civile en Afrique s'est étioyée à l'ombre du scepticisme

théorique concernant l'applicabilité de cette idée à la dynamique socio-politique africaine. Cependant, si le ton dominant des discussions qui ont eu lieu à la conférence est un baromètre fiable, une étape essentielle semble avoir été franchie. Chercheurs et praticiens semblent désirer davantage analyser le présumé potentiel de la société civile d'ajouter une valeur sociale que se perdre en arguties pour savoir si cela est utile ou non sur le plan théorique.

À cet égard, on ne saurait passer sous silence le changement survenu depuis la réunion du réseau de recherche tenue en 2001 au Kenya, au cours de laquelle on avait consacré un temps considérable « à remettre en question la signification et la pertinence du concept de société civile dans une Afrique principalement rurale » (voir Kinyanjui 2002). En fin de compte, Cotonou pourrait fort bien en venir à symboliser le « moment » où « l'appropriation conceptuelle » de l'idée de la société civile que des érudits comme Jean et John Comaroff ont toujours préconisée (1999) a reçu un aval théorique et pratique des plus nécessaires.

Les défis liés au développement de la société civile africaine

À l'échelle du continent, différents modes d'action publique ont vu le jour en réponse à la crise économique qui a débouché, ultimement pour le pire, sur les programmes d'ajustement structurel du FMI dans les années 80 (Olukoshi, 1993, Beckman et Sachikonye, 2001). Un facteur commun de cette renaissance remarquable a été le rôle joué par de simples citoyens qui ont contesté l'ordre politique et économique de leur pays respectif, en partie inspirés par l'évolution survenue dans d'autres régions du monde, particulièrement en Europe de l'Est. Au cœur de cette impulsion radicale se trouvaient des groupes de femmes, qui se sont manifestés comme un élément extraordinaire de ce qui était un mouvement social généralisé en faveur du changement. La communication de Roseline Achieng intitulée *Developing Civil Society's Capacity to Influence Social Transformation: Intellectualism, Strategic Use of Place and Articulation of a Common 'Voice' - The Case Study of Two Kenyan Women Groups* (Développer la capacité de la société civile d'influer sur la transformation sociale : intellectualisme, utilisation stratégique de l'espace et expression d'une « voix » commune – Étude de cas de deux groupes de femmes du Kenya) cherche manifestement à relater cette fascinante histoire *déclinée au féminin* avec le Kenya en toile de fond contextuelle. En comparant deux groupes de femmes – le caucus politique des Kenyanes, un groupe élitiste, et l'Initiative de paix des agricultrices du Kenya, un groupe paysan, M^{me} Achieng étudie la façon dont divers groupes de

la société civile, « particulièrement des groupes de femmes... créent une nouvelle vision de la société et constituent une force capable de provoquer et de faire avancer les changements nécessaires à la transformation sociétale » [traduction] (Achieng, 2004). Les méthodologies privilégiées par ces groupes de femmes semblent analogues à celles utilisées par d'autres groupes féminins sur le continent tout entier. Citons, entre autres, le passage nécessaire du domaine privé au domaine public, l'occupation graduelle et la politisation des espaces religieux comme les églises et les mosquées, ainsi que dans l'ensemble, la formulation d'un programme à la fois général et particulier visant à miner l'apparente solidité du patriarcat enraciné dans la société.

Dans différents pays africains, ce processus de féminisation de la contestation radicale (ou ce que d'autres auteurs ont appelé la montée de la maternité politique) continue de prendre de nombreuses formes intéressantes, la plus intrigante étant peut-être la volonté d'exhiber le corps féminin dans la lutte pour corriger ce que l'on perçoit comme des injustices sociales. En est un bon exemple le Nigeria où, à compter du milieu des années 80, les femmes participant à des activités de protestation se sont servies de leur nudité comme d'un emblème de leur désaffection. Ce processus consistant à étaler en public ce qui appartient ordinairement au domaine du privé fait appel à un symbolisme culturel puissant et a été au centre du cheminement par lequel les femmes du pays ont tenté de se doter d'une « voix » dans un monde où règne la domination des hommes.¹ En s'attachant à ce phénomène, bien qu'il se déroule dans le contexte particulier du Kenya, Roseline Achieng aborde un hiatus criant au cœur du discours sur la société civile africaine – l'égalité entre les sexes. Qu'il suffise de dire que c'est là un sujet qui déborde de possibilités théoriques et pratiques, mais qui demeure relativement sous-étudié.² Cela étant, les chercheurs qui s'intéressent à l'égalité des sexes et à la société civile ont sans doute une ou deux leçons à tirer de la façon dont les groupes de femmes du Kenya ont cherché à se servir du processus d'élaboration de la constitution comme tribune où examiner avec un regard critique la société kenyane et, au bout du compte, la transformer.

Dans sa communication intitulée *African Civil Society and Citizenship Challenges in Africa* (La société civile africaine et les défis de la citoyenneté en Afrique), Ahmed Thabet fouille davantage le rapport conceptuel entre la citoyenneté et la société civile. Si l'on peut soutenir que M^{me} Achieng s'est attachée uniquement, dans son exposé, au potentiel de transformation de la société civile, ce qui n'est pas sans intérêt, M. Thabet, pour sa part, adopte une vision binoculaire quand il traite de la façon dont la société civile renforce et

« détériore » simultanément la citoyenneté. Les fondements philosophiques de son explication des choses s'appuient sur la célèbre analyse (1976) de Peter Ekeh des « citoyens » coloniaux et des deux publics – le « civique » et le « primordial » – en Afrique. C'est en partie pour que le conférencier étudie cette raison et souligne la relation plutôt ambivalente entre la société civile et la citoyenneté. Bien que sa communication relève aussi les liens entre la société civile et la démocratisation, à l'aide d'illustrations puisées dans différentes parties de l'Afrique, M. Thabet se sert de ces exemples comme d'un tremplin pour refroidir l'enthousiasme quasi universel concernant le rôle positif de la société civile dans le processus de démocratisation. Dans le cas de l'Égypte, par exemple, il nous rappelle la conclusion de recherches récentes, qui fait réfléchir. Il apparaît clairement que, même si les économies politiques fondées sur le favoritisme peuvent amener les intervenants de la société civile à organiser des tribunes pour s'approprier le pouvoir, leur action ne se traduit pas nécessairement par la quête véritable d'une réforme qui, en fait, est souvent reléguée à l'arrière-plan. Plusieurs autres conférenciers y ont fait allusion de différentes façons dans leur communication, témoignant ainsi de la pertinence de la relation entre la société civile et le pouvoir et entre la société civile et la démocratisation.

Que la société civile et la citoyenneté soient des entités théoriques apparentées est hors de tout doute. La nature exacte de la relation entre les deux a fait l'objet d'abondants écrits théoriques (Janoski, 1998, Caragata, 1999, Kymlicka, 2000, Keane, 1998, 2003, Mamdani, 1996). D'aucuns – Beteille (1999) en est un bon exemple – ont laissé entendre que l'idée de la société civile, particulièrement dans son expression originale occidentale, est inextricablement liée à la citoyenneté. Pour Keane (2004), le lien entre les deux notions est tel que « là où il n'y a pas de société civile, il ne peut y avoir de citoyens capables de choisir leur identité, leurs droits et leurs obligations dans un cadre politico-juridique de responsabilisation publique » [traduction] (p. 45-46). Un examen superficiel du paysage africain confirmerait le truisme partiel de cette position.

Dans sa forme la plus pure, la société civile offre aux citoyens l'espace critique (théorique et physique) leur permettant de devenir partie prenante au processus par lequel leurs *mondes de vie* sont « disciplinés ». C'est cette fonction fondamentale qui amène plusieurs chercheurs à conclure qu'il ne peut y avoir de citoyenneté véritable sans société civile. Pourtant, dans la lumière aveuglante de la vie quotidienne, l'image qui émerge est celle d'une réalité où les citoyens et la société civile se renforcent mutuellement, rendant vraiment superficielles les distinctions froidement

objectives des études spécialisées. Dans le cas particulier de l'Afrique, il importe aussi de comprendre que la vitalité généralisée de la société civile, en tant que mouvement tangible et en tant qu'idée, est largement tributaire de la quête d'un ordre social plus réceptif mené par de simples citoyens dans leur pays respectif. Pour bien des gens, la société civile n'était qu'un moyen de devenir réellement des *citoyens véritables* de leur pays. Les organismes non gouvernementaux (ONG), qui risquent de devenir une autre façon de désigner la société civile, ne sont que les expressions organisationnelles de ce fervent désir (voir aussi Pinkney, 2003, et le recueil d'essais de Burnell et Calvert, 2004).

L'autre argument principal d'Ahmed Thabet porte sur la relation entre l'ethnicité et la société civile, et entre l'ethnicité et la démocratie. Il fait remarquer à juste titre qu'en général, la théorie libérale de la démocratie considère l'ethnicité comme un obstacle au développement politique et économique (de l'Afrique),³ mais il rejette (avec raison, à mon avis) la thèse voulant que la relation entre l'ethnicité et la démocratie en particulier puisse être conçue de façon rigide, en termes unilinéaires. Il montre donc comment l'ethnicité a apporté une contribution positive dans plusieurs pays d'Afrique en réussissant à servir à la fois l'État et la société civile, quoique à des degrés différents. Enfin, il propose une autre façon de comprendre la relation entre l'État, la société civile et les formations ethniques en utilisant le prisme conceptuel de ce qu'il appelle « l'échange hégémonique ». Pendant que le débat sur les relations entre l'ethnicité et la démocratie fait rage, il semble à tout le moins incontestable que l'ethnicité a joué un rôle important dans le processus général d'élargissement de la sphère civique dans de nombreux pays d'Afrique. Au Nigeria, au Ghana et au Kenya, pour ne nommer que ceux-là, l'ethnicité s'est imposée comme une catégorie de mobilisation dans des contextes où les arrangements concernant le pouvoir ont fermé la porte à l'émergence de solutions de rechange crédibles.

Dans sa communication intitulée *Can Civil Society Revive an Emancipatory Project in Africa?* (La société civile peut-elle ressusciter un projet émancipatoire en Afrique?) Mammo Muchie cherche encore d'autres moyens d'élargir cette sphère civique. Sur le plan intellectuel, il se demande essentiellement comment élaborer un projet socio-politique stratégique pour la société civile en Afrique, tâche qui, à son avis, ne peut être entreprise tant que la gauche idéologique n'aura pas formulé sa propre définition de la société civile. En attendant, il faut à court terme porter une grande attention aux conditions qui pourraient permettre à la société civile existante de rendre possible la concrétisation du « projet émancipatoire ».

La communication de Mammo Muchie critique implicitement la présumée origine néo-libérale de la compréhension dominante de la société civile contemporaine et en particulier, du rôle que celle-ci est censée jouer dans le processus social général. Pour lui, l'objectif ultime de la société civile devrait être l'émancipation de l'Afrique. Cet objectif échappera aux chercheurs et aux promoteurs de la société civile de tout le continent tant qu'ils refuseront de contester la « rationalité éconocentrique » dominante et de la remplacer par ce qu'il appelle, non sans provocation, un « logocentrisme pan-africaniste ». Pour parvenir à une telle transformation, M. Muchie conseille de bâtir des ponts entre la société civile et l'État à l'intérieur des différents pays d'Afrique et, chose plus importante encore, entre les organismes de la société civile de différents pays en vue de travailler à l'idéal de l'émancipation panafricaine.

L'exposé de Mammo Muchie a reçu à peu près autant d'appuis que de critiques. Il a surtout eu le mérite de recentrer l'attention collective des participants sur des questions plus vastes, dont l'explication de la soudaine popularité de la société civile et la nécessité de se « réapproprier » cette idée pour le bien commun. En liant ces préoccupations à certains des thèmes issus des présentations précédentes, M. Muchie a donné le ton à une discussion axée sur les sujets suivants : la mesure de la contestation de la société civile en tant que concept; la nature de l'espace public naissant dans les pays d'Afrique; la place de la société civile dans la matrice sociale et la meilleure façon d'en délimiter les frontières par rapport à d'autres domaines; et enfin, la nécessité d'accorder davantage d'attention à la question de plus en plus pertinente de l'action exercée par les groupes de femmes.

La décentralisation et l'intégration

En Afrique, les discours actuels sur le développement sont surtout imprégnés des tropes jumeaux de la décentralisation et de l'intégration, la première dans le domaine de la politique et de la répartition du pouvoir et la seconde, dans celui de l'économie. Il est généralement admis que la société civile a un rôle crucial à jouer dans la facilitation de l'une et de l'autre. C'est là le contexte analytique de la communication de Roch Mongbo et de Peggy Tohinlo intitulée : *Société civile et pouvoir des élus dans les processus de décentralisation en Afrique : Une analyse à partir de cas au Bénin*. Extrapolant à partir de situations particulières dans la République du Bénin, Robert Mongbo et Peggy Tohinlo laissent entendre que les cadres législatif et institutionnel de la démocratie sont moins favorables à la participation locale, situation qui semble offrir un programme naturel aux organismes de la société civile.

L'émergence de la démocratisation en tant « qu'industrie en plein essor » (Wiarda, 2003) a ravivé l'intérêt des chercheurs pour la libéralisation et l'expansion officielles de l'espace politique dans les pays d'Afrique. Ces dernières années, cet enthousiasme avait décliné, la démocratisation s'étant montrée incapable de « tenir ses promesses » et d'apporter la prospérité aux personnes qui se trouvent aux plus bas échelons de l'échelle sociale. En tout état de cause, un « manque de participation » flagrant a continué de faire en sorte que même les politiques sociales conçues avec les meilleures intentions ne débouchent pas nécessairement sur des solutions miracles. Robert Mongbo et Peggy Tohinlo expliquent comment le discours de la décentralisation a émergé des ruines de cette impasse sociale en mettant l'accent sur la participation et le militantisme des citoyens comme gages du succès démocratique. Ils décrivent aussi comment, dans la République du Bénin, naguère modèle de l'activisme des citoyens (Omitoogun et Otite, 1996), la démocratie s'est progressivement vidée de la participation populaire.

La décentralisation – particulièrement au sens large, avec son objectif stratégique de démocratisation du pouvoir politique et économique – semble une bonne solution à ce problème, et il a été généralement reconnu que la société civile a un rôle à jouer pour en favoriser la réalisation. Le seul inconvénient, toutefois, c'est qu'en réalité, – la République du Bénin en offre un bon exemple –, des tensions surviennent souvent entre la société civile et les représentants élus, ce qui entraîne sans qu'on l'ait voulu une situation où la solution offerte devient une partie du problème à résoudre.

Les communications d'Anselme Guezodje et de Jean-Bosco Some ont éclairé davantage cet aspect et d'autres questions connexes. Dans son exposé intitulé *Le rôle de la décentralisation dans les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest : Cas du Bénin et du Sénégal*, Anselme Guezodje compare les effets de la décentralisation sur la lutte contre la pauvreté au Bénin et au Sénégal. Quant à Jean-Bosco Some, il examine la relation entre l'intégration et la citoyenneté dans une communication intitulée *Le Nous comme différentiel d'intégration et de citoyenneté*.

On peut dire que deux grands thèmes sous-tendent ces trois exposés et qu'ils ont été repris dans les discussions de la séance plénière. Premièrement, on s'est demandé dans quelle mesure il est possible d'affirmer que la décentralisation améliore la situation des pauvres en leur donnant accès à des possibilités accrues; deuxièmement, on s'est penché sur le lien entre la décentralisation et l'intégration des citoyens aux grands courants de la vie publique. La majorité des intervenants ont appelé à la prudence, faisant valoir que la

décentralisation a une capacité limitée d'alléger la pauvreté et ne saurait être considérée comme une baguette magique. On a aussi généralement rappelé qu'il ne fallait pas considérer comme neutres des concepts comme une stratégie de la réduction de la pauvreté, ou même la société civile. Ainsi, pour ce qui est des stratégies de réduction de la pauvreté, on s'est généralement dit déçu de l'usage croissant, dépourvu d'esprit critique, qu'en font les promoteurs du développement pour légitimer naïvement une certaine notion du développement, faisant par conséquent fi des questions de pouvoir aux niveaux local et international. On s'est entendu pour dire qu'il était impossible de réaliser des progrès sans accorder une attention prioritaire à d'importantes questions touchant des idées comme la société civile, la décentralisation, l'intégration et la citoyenneté. Par exemple, de quelle façon la décentralisation altère-t-elle ou modifie-t-elle la manière dont on utilise l'espace public? La décentralisation débouche-t-elle sur l'intégration? Comment la décentralisation influe-t-elle sur la façon dont se forme l'identité des gens en tant que citoyens?

La société civile et le conflit

On peut dire que l'aspect le plus controversé des nouveaux points de vue sur la société civile mondiale est son rôle dans le processus conflictuel (comparons par exemple Kaldor, 2003, et Keane, 2003). L'opinion voulant que la société civile soit l'antithèse du conflit participe d'un patrimoine intellectuel éminent. Gellner (1994) affirmait avec insistance, c'est bien connu, que la société civile est une « condition de la liberté ». Dahrendorf (1990) qualifiait la société civile « d'ancrage de la liberté » et Locke (1970) y voyait l'antipode moral de l'état de la nature. Autant de prises de position qui embrassent en partie cette idée. Il ne faut pas non plus oublier Tester (1992), qui décrivait la société civile comme « une condition de l'éducation, du raffinement par opposition à une condition du barbarisme ». Prenant en compte toute une série d'expériences sociales contradictoires, cependant, les auteurs plus récents (Keane, 2004, Edwards, 2004) commencent à accepter ce que Sjorgen (2001) dépeint comme « les relations de domination et de conflit qui existent au sein de la société civile même » (p. 40).

Il semble bien que cette nouvelle tentative pour dissocier la compréhension normative de la société civile de l'expression de son existence concrète caractérise les trois communications présentées au cours de la session sur la société civile et le conflit. En termes de processus rationnel d'autocompréhension, on peut aussi dire que cette façon de voir marque un jalon important dans la reconnaissance par la société civile de sa propre immersion dans la société même qu'elle cherche ardemment à changer. C'est ainsi que les

communications d'Hippolyt Pul, de Suleiman Khalid et d'Ebenezer Obadare font appel à des scénarios de la sous-région de l'Afrique occidentale pour suggérer l'implication de la société civile dans une vaste gamme de conflits.

Dans sa communication intitulée *Exclusion, Association and Violence : The Civil Society Factor in the Conflicts of Northern Ghana* (Exclusion, association et violence : La participation de la société civile aux conflits dans le Nord du Ghana), Hippolyt Pul tente de répondre à trois questions importantes : Pourquoi certains endroits du Nord du Ghana sont-ils plus prédisposés que d'autres aux conflits violents? Comment se fait-il que certains groupes ethniques de cette région du pays soient plus enclins que d'autres à prendre part à des conflits violents? Et pourquoi la région nord du Ghana est-elle le foyer de groupes ethniques plus susceptibles d'opter pour la violence? Allant à l'encontre de la regrettable tendance générale de la presse écrite et électronique à banaliser ces conflits en leur accolant des étiquettes faciles et fallacieuses (par exemple en employant des termes comme « la guerre de la mangue », la « guerre du poisson » et la « guerre de la pintade »), M. Pul situe les origines de ces conflits dans des facteurs historiques, y compris les arrangements concernant les chefs de clan et la propriété foncière établis par les autorités coloniales. En outre, il explique comment les élites ethniques, en tant qu'intervenants de l'État, ont fomenté ou entériné les guerres raciales. Il laisse également entendre, à l'opposé de la façon de voir dominante, qu'on peut comprendre correctement la violence ethnique récurrente en faisant un simple rapprochement entre l'analyse au niveau de la structure et de la représentation et le contexte de l'évolution politique nationale.

Toutefois, son apport le plus précieux (et cela vaut également pour MM. Khalid et Obadare) consiste à transcender les interprétations faciles qui continuent de caractériser la plupart des analyses des conflits en Afrique, et plus précisément le rôle qu'y joue la société civile. Comme Hippolyt Pul le fait remarquer à juste titre, les organismes de la société civile, particulièrement ceux qui ont une mission de « développement », peuvent être des « complices innocents » à la fois du déclenchement et de la prolongation des conflits.

Suleiman Khalid suit un parcours conceptuel similaire dans son analyse des *Ethno-Religious Conflicts in Northern Nigeria* (conflits ethnoreligieux dans le Nord du Nigeria). Il tire ses données d'une enquête sur les conflits ethnoreligieux dans le Nord du Nigeria entre 1980 et 2002 et examine le chevauchement des facteurs religieux, ethniques et économiques. Surtout, il accorde, tout comme Hippolyt Pul, une attention particulière au rôle de l'État nigérien et des

organismes ethniques et confessionnels dans les conflits et leur résolution. Si, dans les écrits sur la société civile et les conflits, on a surtout mis l'accent sur le rôle de la première dans la résolution des seconds, l'intérêt des présentations de MM. Pul et Khalid réside dans le fait qu'elles redirigent toutes deux l'attention sur la façon dont la société civile attise et éteint *simultanément* les braises du conflit. Les conséquences de cette façon de voir sont claires : la participation de la société civile aux conflits comporte plusieurs dimensions sur lesquelles la recherche sociale doit commencer à s'interroger. Il faut considérer la société civile à la fois comme protagoniste, comme médiatrice et même comme victime.

Ce qui semble encore plus intéressant, cependant, c'est la multiplicité des dilemmes théoriques suscités par cette conclusion : par exemple, comment définir une société civile qui est en soi porteuse de conflits et baigne dans la corruption et le népotisme (comme au Rwanda), les maux même qu'on s'attend normalement à ce qu'elle combatte au sein de l'État? Existe-t-il une société civile totalement *civile*? À quel point la société civile devrait-elle être *civile*? Et quelle étiquette convient à une entité qui, sans être une société civile, est organisée comme telle? Les discussions qui ont suivi ont fait ressortir clairement qu'il n'existe pas de réponse infaillible à ces casse-tête bien qu'on ait été dans l'ensemble d'accord avec l'idée que la politique en général « instrumentalise » de diverses façons les organismes de la société civile comme protagonistes, victimes et médiateurs. Si cette affirmation est valide, la société civile a manifestement de nombreuses propriétés, dont l'une est la civilité. Selon la situation, les groupes civils et la masse critique en général ont aussi une propension à devenir « incivils ». ⁴

Voilà le point de départ théorique de la communication intitulée *The Fundamentalist Challenge to Civil Society in Nigeria* (Le défi fondamentaliste auquel se heurte la société civile au Nigeria), où Ebenezer Obadare tente d'expliquer comment la société civile se manifeste dans une société incurablement religieuse. Rappelant les émeutes provoquées par les manifestations monstres contre le concours de beauté Miss Monde 2002, dans la région du Nord à prédominance musulmane, Ebenezer Obadare débrouille l'écheveau des contradictions épistémiques entre l'intégrisme islamiste et le projet de société civile. S'inspirant de Goldfarb (1998) et d'Habermas (1992), il soutient que la violence intégriste entrave la création d'une sphère publique de délibération critique authentiquement indépendante constituée par des citoyens égaux et compromet du même coup celle-ci. Ce qui est le plus intéressant, cependant, c'est qu'il semble penser que la violence, au lieu d'être à l'opposé de la société civile, comme beaucoup l'ont laissé entendre (voir la discussion

ci-dessus), en est en fait l'une des caractéristiques inéluctables. La position générale d'Ebenezer Obadare sur le phénomène de la violence est donc d'une ambivalence provocatrice. En effet, il reconnaît d'une part que la violence (particulièrement la violence intégriste) peut contracter l'espace même que la société civile s'emploie en principe à ouvrir et à élargir, et il fait valoir d'autre part que cet état de choses ne devrait pas nous empêcher de voir l'utilité de la violence comme un moyen possible d'actualiser la citoyenneté.

De façon générale, on s'entend pour affirmer que, sans s'écarter de la façon habituelle d'envisager la société civile et le conflit, ces trois communications fournissent un cadre pour discuter de questions touchant les droits collectifs partout en Afrique et examiner la « citoyenneté religieuse » et ethnique. Comme il fallait s'y attendre, le débat général s'est fixé sur la montée de « l'Islam politique », l'affrontement mondial des éthiques séculariste et fondamentaliste, la politisation croissante des identités ethno-religieuses favorisant l'émergence d'une diaspora issue uniquement des guerres ethniques et religieuses, les liens de plus en plus étroits entre l'immigration, le conflit et la société civile, ainsi que les défis posés à la société civile par ce spectacle chaotique. Il a aussi été généralement admis que l'hétérogénéité ethnique n'est pas en soi inévitablement porteuse de conflit, point de vue renforcé par le cas de l'État somalien qui, bien qu'homogène sur le plan ethnique, a néanmoins sombré dans la déviance et le génocide attribuables au clanisme.

Questions de méthodologie

L'histoire embrouillée de la société civile en Afrique a eu pour conséquence l'appariement dénué d'esprit critique de la société civile à une idée et à une chose. Ce problème a resurgi à maintes reprises pendant la conférence, notamment durant la discussion sur le rôle de la société civile dans les situations conflictuelles, les participants passant sans transition de la société civile aux organismes de la société civile (OSC). Cette confusion conceptuelle a en grande partie préfiguré le débat sur les questions de méthodologie dans la recherche sur la société civile, quoiqu'elle s'inscrive elle-même dans le dilemme plus vaste de ce que l'idée même de société civile suggère en Afrique. Comment *chercher* la société civile en Afrique, ou même où que ce soit? La société civile est-elle une réalité qu'un chercheur peut espérer *trouver*? Quelles unités d'analyse est-il préférable d'employer? Une recherche sur la société civile faisant abstraction de toutes valeurs est-elle possible de nos jours, compte tenu des sommes énormes affectées actuellement par les ONG et les gouvernements du Nord à « l'habilitation » de la société civile? Enfin, et ce n'est pas la moindre des questions, pourquoi en fait étudier la

société civile, et comment s'assurer que le résultat de toute recherche est axé sur la compréhension ou la création d'un environnement favorable au changement en Afrique?

Chose certaine, aucune de ces questions n'est tout à fait nouvelle, car on s'est même demandé s'il était vraiment possible de dire que l'étude de la société civile en Occident et en Afrique, par exemple, porte sur le même phénomène. Comme Fowler l'a déjà fait remarquer :

Le point de vue théorique anglo-américain dominant sur la société civile est typiquement axé sur la recherche d'une définition en rapport avec les autres dimensions de la société moderne, le plus souvent le gouvernement, les affaires et la famille. Dans cette optique, l'image définitionnelle de la société civile est celle d'un domaine fonctionnel fini, d'un secteur, d'une sphère ou d'un espace habité par des configurations d'associations librement constituées à des fins qui n'appartiennent pas aux activités fonctionnant à l'extérieur de ce domaine ou qui ne sont pas adéquatement prises en compte par cet espace extérieur. Dans cette approche structuro-fonctionnelle, les unités d'analyse typiques sont le nombre, le type et les tâches des associations situées dans la sphère de la société civile (2002, 5).

Le débat qui a eu lieu à la conférence a été à la fois opportun et utile dans la mesure où il a permis de jeter un peu de clarté sur la question tout en créant une rare occasion d'entendre à la fois des praticiens et des théoriciens qui se sont intéressés de près à la recherche sur la société civile en Afrique. De plus, on s'est généralement entendu pour reconnaître que l'on accorde rarement aux questions de validité et de fiabilité de la recherche l'importance qu'elles méritent dans le contexte général de la production de savoir dans le continent africain.

La discussion sur la méthodologie a été précédée de quatre exposés représentant plusieurs générations intellectuelles et un éventail de préférences méthodologiques. Roseline Achieng et Ebenezer Obadare – deux étudiants au niveau du doctorat qui ont récemment effectué une recherche qualitative sur différents aspects de la société civile – ont parlé de leur expérience. Ebenezer Obadare a puisé dans sa recherche en cours sur *la théorie et la pratique de la société civile au Nigeria*, tandis que l'exposé de Roseline Achieng a porté sur *la théorie appliquée et la méthodologie de la recherche*. Par ailleurs, la communication d'Anne Floquet a mis l'accent sur *la recherche en action*, tandis qu'Alan Fowler a traité des difficultés que comporte la recherche subventionnée dans une présentation intitulée *L'édification de la philanthropie communautaire*.

Bien qu'aucune « réponse » claire ne soit ressortie de la discussion, apparemment parce que bon nombre des ques-

tions soulevées ne se prêtent tout simplement pas à des « réponses » au sens strict du terme, la discussion dans son ensemble s'est révélée éclairante car elle a attiré l'attention sur l'étroite interdépendance entre les aspects politique et économique de la production de savoir. Les conférenciers se sont généralement entendus sur rôle contraignant notable que jouent les ressources dans la détermination de la méthode utilisée par les chercheurs, et sur le fait que, la plupart du temps, celui qui détermine le « pourquoi » de la recherche détermine automatiquement la méthode à utiliser. Cette prise de conscience revêt une importance toute particulière non seulement pour l'étude de la société civile, mais aussi, de manière générale, pour toute recherche sociale en Afrique. Pour ce qui est de l'idée de société civile, on a constaté avec consternation qu'une grande partie du mérite de son épanouissement va à des intervenants de l'extérieur qui fournissent le financement et semblent désireux d'imposer une certaine vision des relations entre l'État et la société pour l'ensemble du continent. Wiarda (2003) et, dans un contexte différent, Fowler (2002) ont décrit assez en détail la dynamique de ce processus. Il s'agit notamment de définir ce qu'est la société civile et ce qu'elle n'est pas, de renforcer la capacité de certains organismes privilégiés (pour la plupart urbains) que l'on fétichise et dont on prétend qu'ils incarnent le bien public et, de manière générale, de déterminer l'orientation de la recherche sur la société civile. Pour ce qui est de la valorisation des ONG et des autres organismes de la société civile (OSC) comme agents suppléants du développement, on a exprimé la crainte que, dans leur quête de durabilité, les donateurs de l'extérieur (et en fait les bénéficiaires locaux) se trouvent peut-être sans le vouloir à faire obstacle à l'émergence d'un État promoteur en Afrique. Surtout, les relations de maître à serviteur entre les organismes subventionnaires du Nord et les chercheurs du Sud reflètent fidèlement la répartition inégale du pouvoir et des ressources entre le Nord et le Sud dans l'ordre mondial contemporain.

Cette relation de pouvoir a eu des répercussions intéressantes sur la recherche dans le domaine social. En témoigne une discussion générale sur la prétendue universalité des approches méthodologiques « importées » de l'Occident et sur les difficultés d'application des caractéristiques des sciences naturelles aux sciences sociales. Ce débat doit être compris dans le contexte d'un impératif exigeant de repenser la manière dont les connaissances sur l'Afrique sont produites et articulées et en fonction de la manière dont nous construisons le savoir dans les sciences sociales en général. Comme ces questions sont elles-mêmes traditionnellement ancrées dans des idéologies, il a été difficile de dégager un consensus sur la meilleure manière de procéder. Cependant,

le simple fait que l'on en discute a fait ressortir à quel point le processus de recherche est lui-même le théâtre d'une lutte. Les aspects les plus controversés ont été notamment la transition de la méthodologie au savoir, la question de la subjectivité, l'éthique dans la recherche sociale, la sensibilité du domaine faisant l'objet de la recherche, le langage ou la terminologie de la recherche, et le meilleur moyen de séparer et de différencier les données, l'information, le savoir et la sagesse.

Comme on l'a avancé plus tôt, le discours sur la méthodologie est d'une portée planétaire, quoique, pour certaines raisons précises, il soit particulièrement urgent de tenir un débat africain sur la question, comme l'illustre clairement le compte rendu ci-dessus. La conférence de Cotonou a lancé un débat qui se poursuivra dans un avenir prévisible, mais l'on peut se rassurer quelque peu en se rappelant que Fowler a dit qu'en cette matière comme en d'autres, « la population a habituellement le dernier mot ».

L'engagement de la société civile dans les initiatives de démocratisation et de développement

Au départ, l'attrait que présente l'idée même de société civile en Afrique réside en partie dans l'espoir qu'elle puisse servir de véhicule pour réaliser les aspirations populaires de longue date en matière de développement. Au début des années 1990, il était courant de voir dans la société civile la clé de la compréhension et de la résolution de la crise politique et socio-économique en Afrique (Harbeson et autres, 1994). On croyait aussi beaucoup que les organismes de la société civile réussiraient à engager le dialogue avec les régimes autoritaires, à accroître l'espace démocratique (Ibrahim, 1997) et à favoriser la consolidation de l'ethos démocratique. Cette confiance en la capacité de la société civile de susciter un renouveau démocratique dans l'ensemble de l'Afrique a apparemment ouvert la voie au processus continu de « renforcement » des OSC par les principaux donateurs occidentaux.

Il est notoire que l'habilitation de la société civile n'a pas apporté les résultats sociaux attendus, en partie parce que l'idée même de société civile considérée comme *la* source de l'activisme démocratique est entourée d'ambiguïté. Ce paradoxe est au cœur de la communication de Bertha Chiroro intitulée *The "Civic Limitations of Civil Society" in an Authoritarian State - The Case of the National Constitutional Assembly's (NCA) Struggle for Democratization in Zimbabwe* (Les limites de la société civile dans un régime autoritaire – Le cas de la lutte pour la démocratisation menée par l'Assemblée constitutionnelle nationale au Zimbabwe), et de celle de Bhekinkosi Moyo intitulée *The Changing Face of Civil Society*

in Zimbabwe and South Africa (Le visage changeant de la société civile au Zimbabwe et en Afrique du Sud). Dans les deux cas, le contexte prend une importance accrue en raison de la nature des événements qui se passent actuellement dans l'ensemble de la sous-région, mais plus particulièrement au Zimbabwe et, à un degré moindre, en Afrique du Sud.

Bertha Chiroro s'attarde aux efforts de l'Assemblée constitutionnelle nationale, qui chapeaute les organismes de défense des droits de la personne, les associations religieuses et les regroupements de femmes, pour réfléchir à l'expérience collective des groupes de la société civile luttant pour la libération démocratique dans le contexte de ce qui, au Zimbabwe, paraît un exemple véritablement terrifiant de « dictature démocratique ». Elle semble s'intéresser exclusivement aux limites de l'ACN en regard de ses objectifs institutionnels et des attentes populaires. Cependant, la valeur théorique manifeste de son exposé réside dans la tentative en grande partie réussie d'exposer en détail les défis auxquels la société civile doit faire face dans le contexte d'un État qui s'est approprié tous les pouvoirs lui permettant de fixer les paramètres de son fonctionnement. Le dilemme est ici flagrant. L'État autoritaire contre lequel les organismes civils prennent position est souvent le même État qui fournit le cadre politico-juridique de leur existence. On pourrait dire que cette constatation s'applique de manière générale à l'État et à la société partout sur la planète, mais la nature du régime au pouvoir est également un facteur crucial, car c'est cet aspect qui définit l'espace moral dans lequel la société civile et les ONG sont autorisés à fonctionner. Ainsi, l'attention insidieuse accordée aux organismes de la société civile par le régime de Robert Mugabe au Zimbabwe a essentiellement entraîné le rétrécissement de l'espace civique. En Afrique du Sud, la problématique semble différente, selon Bhekinkosi Moyo, parce que les organismes de la société civile sont coincés entre le Scylla de ce que Zuern (2004) appelle une démocratie à parti dominant et le Charybde d'une communauté de donateurs qui prédomine exagérément dans la définition du rôle de la société civile.

Globalement, les deux communications font ressortir avec force que, dans un pays comme dans l'autre, l'euphorie initiale quant aux possibilités de progrès offertes par la société civile s'est en grande partie dissipée au point qu'à l'heure actuelle, l'idée même que la société civile représente le bien public est remise en cause compte tenu de la controverse sur ce qui constitue le bien public. Cette question a soulevé un débat animé durant la séance plénière, où des questions ont été posées sur l'identité de la société civile et les intérêts qu'elle doit défendre. Les participants ont constaté à regret l'émergence de ce que l'on a couramment appelé l'« élite

d'affaires de la société civile », une élite issue de la classe moyenne pour qui « l'industrie de la société civile » n'est qu'une occasion supplémentaire de gagner son pain (voir aussi Boussard, 2003).

Compte tenu de ce que l'on a dit plus tôt sur la tendance à attribuer des qualités magiques à la société civile, ce débat est on ne peut plus opportun. En effet, des questions embarrassantes mais nécessaires ont été posées sur l'identité de la société civile et les intérêts qu'elle défend ou devrait défendre. On a fait observer que dans la plus grande partie de l'Afrique, la société civile est portée à s'articuler autour de l'opposition à des *régimes* autoritaires, plutôt qu'autour de *questions* qui transcendent la conjoncture. En conséquence, le type de régime en place a tendance à jouer un rôle trop important dans la détermination du type de société civile qui se fait jour dans différents pays. On a ainsi reconnu clairement qu'il est impératif de s'employer d'abord davantage à rendre les organismes de la société civile plus proactifs que réactifs, de réfléchir plus sérieusement au rôle des donateurs de l'extérieur dans la configuration du paysage civique en Afrique, et enfin d'examiner rigoureusement les questions touchant le pouvoir en place et son influence sur la formation de la société civile.

Signalons en passant que la question du pouvoir occupe une place prééminente dans la communication de Todd Lester, intitulée *Media Flows and Community Access to Public Information: Re-Visioning Media Democratization in the Global South* (Les flux médiatiques et l'accès de la communauté à l'information publique : une nouvelle vision de la démocratisation des médias dans l'hémisphère Sud). En gros, l'auteur traite des « processus par lesquels la libéralisation des médias – telle qu'elle est vécue au niveau local – peut contribuer à la participation des citoyens à des systèmes de rechange en matière d'information » (Lester, 2004, 1). À mesure que le processus de mondialisation continue de balayer les sociétés sur l'ensemble de la planète, le besoin pour les pays du Sud géopolitique de préserver leur identité et de « raconter leur propre histoire » n'a jamais été plus pressant. La communication de Todd Lester porte sur les rouages complexes de ce processus inexorable, particulièrement la difficulté de démocratiser les médias, de promouvoir et de permettre « l'informatisation communautaire », ainsi que de reconnaître la valeur de l'accès de la collectivité à l'information comme puissant outil de mobilisation. Ces questions ont une profonde résonance aux quatre coins du paysage africain à la lumière du rôle croissant des nouvelles technologies de l'information et de la communication, par exemple l'Internet et les téléphones cellulaires, dans l'organisation de l'espace public. Le Nigeria

en est un bon exemple car, dans ce pays, en dépit ou à cause de l'inefficacité notoire des fournisseurs de services, les cellulaires apparaissent comme un extraordinaire outil à la fois de mobilisation *et* d'organisation de la société civile.⁵

Les paysages civiques : l'état de la recherche dans le Nord, l'Ouest, le Sud et l'Est

La décision de consacrer au cours de la conférence une séance spéciale à une vue d'ensemble du paysage civique dans les quatre régions géopolitiques de l'Afrique a constitué une innovation intéressante. Les participants ont ainsi eu l'occasion de réfléchir à l'évolution récente de leur région particulière et de comparer les situations des diverses régions. Il ont aussi pu prendre du recul et observer les tendances communes à l'ensemble du continent. Dans ce but, Roch Mongbo, Ahmed Thabet et Mammo Muchie ont présenté d'excellents survols de la situation évolutive dans les régions ouest, nord, sud et est du continent. Roch Mongbo a mis l'accent sur les « différentes couches de la société civile » en Afrique occidentale. Il a fait remarquer qu'on n'a pas entièrement réussi à « cartographier » le paysage civique de l'Afrique occidentale et a décrit les difficultés d'ordre pratique auxquelles se bute la société civile existante, étant donné l'aggravation des conflits armés entre l'État et la société civile, la pandémie croissante du VIH/sida, avec ses conséquences potentiellement catastrophiques sur le plan démographique, et la persistance de l'ethos autoritaire malgré la fin officielle des régimes militaires dans l'ensemble de la sous-région. Il a conclu, d'une manière remarquablement abstraite, que ce qu'il faut dans la sous-région à l'heure actuelle, c'est « une perspective sur les parties visibles et invisibles de la société civile. Le défi est de rendre l'invisible visible sans lui causer le moindre tort ».

Ahmed Thabet, pour sa part, a passé en revue tout l'éventail de ce qui est possible dans le défi notoire de la négociation entre les publics primordial et civique quand prédomine nettement un public primordial « moral ». Surtout, il jette un éclairage considérable sur la question de la confiance et examine ce qui fait passer la confiance du domaine primordial au domaine public. Qu'est-ce qui détermine, par exemple, si et comment on fait confiance à l'État et dans quelles conditions les gens renoncent-ils au primordial pour commencer à faire confiance à l'État? Par ailleurs, comment les systèmes politiques parviennent-ils à susciter et à dissiper la confiance, si tant est qu'ils y réussissent, et comment peut-on recouvrer la confiance du public? D'après M. Thabet, les réponses à ces dilemmes sont importantes, car la confiance se révèle de plus en plus cruciale comme élément de compréhension des relations entre l'État

et la société civile en Afrique du Nord (et, en réalité, dans le reste du continent). En fait, la méfiance croissante qui s'instaure entre l'État et la société est, d'après lui, un facteur contribuant à la mise sur pied d'organismes de la société civile dans la région.

D'après Mammo Muchie, le fait le plus marquant de l'évolution de la conjoncture dans l'Afrique orientale et australe considérée comme un tout est que la société civile a réussi à se tailler un espace politique propre, ce dont fait état Bhekinkosi Moyo dans sa communication intitulée *The Changing Face of Civil Society in Zimbabwe and South Africa* (Le nouveau visage de la société civile au Zimbabwe et en Afrique du Sud). Dans la foulée de l'élargissement de la sphère publique, le débat devient de plus en plus habituel, ce qui est bon en soi. Le point noir qui défigure manifestement ce qui serait autrement un paysage édifiant est la situation au Zimbabwe, où l'opposition à la politique de « redistribution » des terres de Robert Mugabe a dressé l'État contre ce qui reste de la société civile. Il n'en demeure pas moins que dans l'ensemble de la sous-région, la protestation civique comme mode d'engagement semble devenir rapidement la norme, tandis que l'espace dévolu à la démocratisation s'est accru très peu mais néanmoins de façon remarquable.

La société civile et la gouvernance

Le texte qui précède montre que la société civile a exercé une influence croissante sur le paysage politique en Afrique. Elle l'a fait principalement en obligeant le pouvoir à rendre des comptes, surtout dans les contextes où il existe un déficit démocratique flagrant, le mandat de la société civile étant ainsi prédéterminé. Cependant, on néglige souvent de discuter, dans le cadre du débat démocratique, de ce que devient la société civile après l'établissement d'une nouvelle démocratie. C'est à cette omission que s'efforce de remédier Elke Zuern, qui s'inspire du nouveau scénario en Afrique du Sud. Dans sa communication intitulée *Formal Democracy and the Fate of Participatory Governance: Contentious South Africans* (La démocratie officielle et le sort de la gouvernance participative : les Sud-Africains dans l'impasse), M^{me} Zuern dénonce une lacune fondamentale des écrits généralement publiés sur la transition post-démocratique, qui tiennent pour acquis à la fois l'*influence* et le *contenu* des mesures prises par les associations et mouvements populaires. Il s'agit sans nul doute d'une préoccupation importante et beaucoup des inquiétudes exprimées par M^{me} Zuern commencent à apparaître dans les nouveaux travaux sur ce qui est maintenant appelée la « consolidologie ». ⁶ Étant donné la nature de la transformation sociale contemporaine en Afrique du Sud, particulièrement les nombreuses pressions implicites subies

par les associations et les mouvements sociaux, il y a tout lieu de s'attendre à un enrichissement de ce domaine relativement nouveau de l'étude de la démocratie. Cette perspective est d'autant plus probable que les questions que pose Elke Zuern ont sans nul doute une portée universelle : quel rôle la société civile joue-t-elle dans la construction (ce terme est d'une importance capitale) d'un nouveau régime après les premières élections démocratiques? Comment la société civile devrait-elle réagir dans une « démocratie à parti dominant » marquée par une forte propension à la centralisation des pouvoirs?

Il semble qu'en définitive, la crainte de M^{me} Zuern porte sur la capacité négative des jeunes démocraties aux racines institutionnelles faibles de régresser et de favoriser l'implantation d'un ethos qui estompe les différences entre leur régime et une dictature en bonne et due forme. La solution proposée est un cadre permettant d'examiner les régimes officiellement démocratiques « en procédant à l'évaluation des possibilités offertes aux intervenants de l'opposition et des gestes que posent ceux-ci, y compris les nouveaux mouvements sociaux, des difficultés auxquelles ils font face et de la manière dont ils travaillent pour construire un nouveau régime en passant par les filières officielles et non officielles ».

Si les associations et mouvements populaires trouvent la vie difficile dans l'Afrique du Sud post-apartheid, le sort des organismes communautaires au Kenya n'est guère différent. L'effet de l'environnement politique sur leur contribution collective est le sujet de la communication de Fredrick Wanyama, intitulée *Civil Society Organizations and the Challenge of Sustainable Livelihoods in Africa: The Political Context of Community-Based Organizations in Kenya* (Les organismes de la société civile et le défi de la durabilité en Afrique : le contexte politique des organismes communautaires au Kenya). Cet environnement politique comporte deux caractéristiques dominantes : une « politique de favoritisme » dans le cadre de laquelle les politiciens soutiennent les organismes communautaires « afin de recruter des appuis politiques et d'exercer un contrôle politique au niveau local; et une dépendance envers le financement de l'extérieur qui dépouille littéralement les organismes communautaires de la moindre parcelle d'autonomie ». Ensemble, ces caractéristiques ont soulevé de graves questions sur la durabilité des organismes communautaires, mais il est intéressant de constater que les participants n'ont pas pu s'entendre sur l'opportunité de cet état de choses (voir « Questions de méthodologie » ci-dessus). Ces questions et d'autres connexes ont également été abordées dans les séances ultérieures sur l'engagement de la société civile dans les initiatives de développement.

L'engagement de la société civile dans les initiatives de développement

La question générale de la capacité qu'ont les organismes de la société civile d'opérer un changement à long terme plane en permanence au-dessus d'une grande partie du discours sur le rôle de ces organismes, en particulier les ONG, dans l'appui du développement social et la participation aux initiatives dans ce domaine. Cette question est devenue encore plus pertinente avec l'augmentation constante des ONG en Afrique. Le Kenya, où le nombre total d'organismes bénévoles sans but lucratif a été estimé à plus de 150 000 il y a deux ans (World Resources Institute, 2004, et Opoku-Mensah, 2004), montre la forte progression des organismes sur tout le continent. Ces dernières années, cependant, on s'est inquiété de plus en plus de la dépendance financière des ONG, même les meilleurs. Cette préoccupation, jointe à un scepticisme croissant quant à la capacité des ONG d'exercer la moindre influence à l'extérieur de la composante « extrants » du processus politique, a suscité un débat sur les ONG dans le contexte africain. Telle a été la toile de fond des communications d'Anne Floquet, de Dossa Aguemon, de Peggy Tohinlo, d'Adefemi Isumonah et de Malick Traore. Tous ces conférenciers se sont penchés sur la question de l'engagement de la société civile et des ONG dans le processus de développement dans trois pays d'Afrique : le Bénin, le Nigeria et le Mali. Tous ont reconnu le paradoxe d'une présence croissante des ONG et des OSC alors même que la conjoncture socio-économique dans l'ensemble du continent continue d'empirer. Quoique cette situation ne suffise pas à condamner les ONG vouées au développement comme unités d'intervention, le paradoxe n'en a pas moins été jugé assez inquiétant pour stimuler une réflexion sur le rôle et la contribution de ces organismes.

À ce stade de la discussion, on est revenu à la question de l'État. Les participants ont convenu qu'en dépit de toutes ses manigances, c'est encore lui qui a les meilleures chances d'assurer le développement de la population, grâce à ses capacités normatives (abstraction faite de la réalité). À tout le moins, on a reconnu que l'État et les intervenants de la société civile, qui, en réalité, sont souvent difficiles à séparer, doivent conjuguer leurs efforts. C'est devenu particulièrement urgent dans les situations où l'effondrement de l'État et la décrépitude de l'infrastructure ont obligé les deux catégories d'agents/d'intervenants à devenir partenaires dans la cause de la reconstruction étatique et sociale.

Quant à savoir comment cette collaboration imaginée se traduit dans la réalité, c'est évidemment une toute autre histoire. Hakan Seckinelgin montre en partie l'existence d'une lacune sur le plan de la collaboration dans sa commu-

nication intitulée *Who can help people with HIV/AIDS in Africa?* (Qui peut aider les personnes atteintes du VIH/sida en Afrique?), qui repose sur la base théorique des relations entre l'État et la société civile. M. Seckinelgin remet en question la tendance répandue à faire une adéquation entre le nombre accru de groupes de la société civile en Afrique et l'efficacité de ces mêmes groupes. Il vérifie cette hypothèse en évaluant l'intervention des groupes de la société civile qui tentent d'enrayer la propagation du VIH/sida. L'une de ses principales constatations est la disjonction flagrante entre la politique et les besoins réels des collectivités africaines qui se débattent avec l'épidémie de VIH/sida. S'appuyant sur une riche expérience empirique (M. Seckinelgin a participé à des travaux de recherche sur le terrain en Ouganda, au Rwanda, en Zambie, au Botswana et en Afrique du Sud), il laisse entendre que l'intervention des groupes de la société civile est viciée par la pauvreté des « cadres soutenus et structurés » nécessaires pour comprendre les pratiques quotidiennes des collectivités en cause. Il existe des rapprochements critiques entre les objectifs visés dans l'exposé d'Hakan Seckinelgin et ceux d'écrits plus récents sur l'intervention étrangère dans la lutte contre la pandémie de VIH/sida en Afrique (voir références). Toutefois, la question fondamentale, que les participants ont étudiée assez en détail, semble être davantage ontologique et toucher l'essence de l'activité de la société civile et la manière dont, comme le dit M. Seckinelgin, cette activité a tendance à « produire des résultats particuliers ».

La société civile : ressources et relations

La remarquable multiplication des organismes de la société civile en Afrique, en particulier les ONG, a été étroitement liée à la dynamique du financement. Dans le même esprit, les caprices des donateurs ont dicté les priorités de recherche pour les ONG en particulier (Fowler, 2000) et pour la société civile en général (Wiarda, 2003). Pourtant, les conséquences de l'appui des donateurs aux ONG et aux OSC demeurent un champ d'étude relativement peu exploré. Les communications de Paul Opoku-Mensah sur les relations entre les ONG, l'État et les donateurs au Ghana, intitulée *Restructuring African (Development) Politics: NGOs, the State and Donors in Ghana*, et de James Senokwanyane sur la situation en Afrique du Sud, intitulée *Statutory Funding Institutions and their relation to Civil Society: The case of South Africa* traitent de différentes facettes de ce problème. M. Opoku-Mensah cherche à déterminer dans quelle mesure l'Association des organismes privés de développement au Ghana (GAPVOD), principale institution de coordination des ONG dans ce pays, est capable « d'influer sur la politique du développement au Ghana », tandis que M. Senokwanyane met en relief les

difficultés que les organismes à but non lucratif d'Afrique du Sud doivent surmonter pour avoir accès au financement régulier, même si celui-ci est disponible. Les deux auteurs fouillent en profondeur les relations entre l'État et la société civile dans les deux pays examinés, où les ramifications conceptuelles générales de leurs études demeurent manifestes.

Paul Opoku-Mensah se demande comment les ouvrages normatifs dominants ont « négligé d'examiner les questions fondamentales du pouvoir qui sont pourtant d'une importance cruciale pour comprendre le rôle des ONG dans la nature changeante de la politique du développement en Afrique ». L'auteur croit que l'on pourrait corriger la situation en procédant à une analyse historique privilégiant le rôle des donateurs. C'est particulièrement important dans le cas du Ghana, où « ni l'État ni les ONG ne sont des intervenants institutionnels autonomes, leurs préférences en matière de politique (y compris leurs relations) étant en grande partie déterminées par le système des donateurs ».

Le mémoire de M. Senokwanyane corrobore la position de Paul Opoku-Mensah sur l'importance du financement et « l'attribution de la primauté d'analyse au rôle des donateurs », mais il complique considérablement la question en montrant que les difficultés ne sont pas uniquement causées par les manigances des donateurs de l'extérieur. Comme beaucoup d'organismes à but non lucratif en Afrique du Sud commencent à le comprendre, même un changement apparemment aussi positif que la libéralisation du régime politique peut avoir des conséquences imprévues sur le régime de financement. Dans la foulée du nouvel exercice de la démocratie en Afrique du Sud, les donateurs étrangers continuent de détourner vers l'État des ressources qui servaient auparavant à appuyer directement la société civile. Ce changement dans l'acheminement des fonds a fait en sorte que beaucoup d'organismes à but non lucratif se sont trouvés aux prises avec des difficultés financières que même la création d'institutions de financement régies par la loi n'a pas réussi à atténuer. Il est improbable que cette situation s'améliore tant et aussi longtemps que les organismes de la société civile et la plupart des États africains continueront à dépendre des mêmes sources extérieures pour financer leurs activités.

Conclusion : Bourses d'études et renforcement de la capacité pour la recherche et le financement de la société civile en Afrique

À la dernière séance plénière, les participants ont tâché de relever les questions fondamentales concernant le soutien des sociétés civiles et la recherche sur celles-ci qui s'étaient dégagées des exposés et des débats antérieurs. Ils ont reconnu qu'il faut davantage de recherche pour accroître la compréhension et approfondir la connaissance collective du rôle de la société civile dans une variété de contextes sociaux. Par exemple, si l'on a généralement loué le rôle des organismes de la société civile dans l'élargissement de l'espace civique dans les pays d'Afrique, on s'est également dit préoccupé de la tendance à percevoir de façon résolument positive la participation de la société civile au processus global de transformation sociale. Pourtant, comme l'ont montré plusieurs exemples tirés de diverses régions d'Afrique, la diversité morale (Lewis, 2004) de la société civile est telle qu'elle peut aussi bien faciliter le développement qu'y faire obstacle, ce qui montre bien que la société civile elle-même est inextricablement liée à la configuration sociale globale dont elle est un élément. Pour mieux comprendre cette dynamique, les participants ont convenu qu'il est absolument nécessaire de procéder à une recherche comparative plus poussée qui situe le développement individuel de chaque pays dans un cadre philosophique plus étendu.

Le besoin d'une recherche comparative plus poussée soulève inévitablement la question des ressources et, bien que l'ISTR ne soit pas nécessairement capable de catalyser intégralement le changement souhaitable à cet égard, elle peut tout au moins faire ressortir que le progrès des connaissances sur la société civile et sur la situation sociale en Afrique requiert plus de travail que ce qui est actuellement possible. Bien qu'il y ait peu de doute qu'il soit possible de mobiliser la société civile pour intervenir d'une manière positive dans les crises sociales et économiques de l'Afrique, il est improbable que cette mobilisation se produise si notre connaissance de la nature et des possibilités de la société civile elle-même demeure statique. C'est pourquoi il faut approfondir la connaissance de la société civile si l'on veut avoir une bonne compréhension des formations sociales.

Notes de fin de document

- 1 Voir aussi Fatton, 1995.
- 2 Pour un survol du paysage intellectuel, voir par exemple Howell et Pearce, 2001.
- 3 Pour une diversité de points de vue, voir par exemple Barber (2001) et Campbell (1997).
- 4 Voir Whitehead (2004) pour en savoir davantage sur les utilisations politiques de « l'incivilité ».
- 5 Pour une perspective globale sur le rapport entre le cellulaire et la mobilisation des citoyens, voir Pertierra, 2002.
- 6 Voir par exemple Beetham, 2002, et Held, 1993.

Communications citées à la conférence

- ACHIENG, Roseline. *Developing Civil Society's Capacity to Influence Social Transformation: Intellectualism, Strategic Use of Place and Articulation of a Common 'Voice'- The Case Study of Two Kenyan Women Groups*
- CHIRORO, Bertha. « *The Civic Limitations of Civil Society* » in *an Authoritarian State The Case of the National Constitutional Assembly's (NCA) Struggle for Democratization in Zimbabwe*
- FLOQUET, Anne, Dossa AGUEMON et Peggy TOHINLO. *Une expérience de planification participative dans les nouvelles communes du département du Zou au Bénin*
- GUEZODJE, Anselme. *Le rôle de la décentralisation dans les stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest : Cas du Bénin et du Sénégal*
- ISUMONAH, Adefemi. *Disordered Civil Society and the Neglect of Citizens' Welfare in Nigeria*
- KHALID, Suleiman. *Ethno-Religious Conflicts in Northern Nigeria*
- LESTER, Todd. *Media Flows and Community Access to Public Information: Re-Visioning Media Democratization in the Global South*
- MONGBO, Roch et Peggy TOHINLO. *Société civile et pouvoir des élus dans les processus de décentralisation en Afrique : Une analyse à partir de cas au Bénin.*
- MOYO, Bhekinkosi. *The Changing Face of Civil Society in Zimbabwe and South Africa*
- MUCHIE, Mammo. *Can Civil Society Revive an Emancipatory Project in Africa?*
- OBADARE, Ebenezer. *In Search of a Public Sphere: The Fundamentalist Challenge to Civil Society in Nigeria*
- OPOKU-MENSAH, Paul. *Restructuring African (Development) Politics: NGOs, the State and Donors in Ghana*
- PUL, Hippolyt. *Exclusion, Association and Violence: The Civil Society Factor in the Conflicts of Northern Ghana*
- SECKINELGIN, Hakan. *Who can Help People with HIV/AIDS in Africa?*
- SENOKWANYANE, James. *Statutory Funding Institu-*

tions and their relation to Civil Society: The case of South Africa

- SOME, Jean-Bosco Zumatwo. *Le Nous comme différentiel d'intégration et de citoyenneté : Le cas d'une société acéphale : LES DAGARA (Burkina-Faso)*
- THABET, Ahmed. *African Civil Society and Citizenship Challenges in Africa*
- TRAORE, Malick. *The Plight of Young Women in Sub-Saharan Africa*
- WANYAMA, Fredrick. *Civil Society Organizations and the Challenge of Sustainable Livelihoods in Africa: The Political Context of Community-Based Organizations in Kenya*
- ZUERN, Elke. *Formal Democracy and the Fate of Participatory Governance: Contentious South Africans*

Autres ouvrages cités

- BARBER, Benjamin R. « Blood Brothers, Consumers, or Citizens? Three Models of Identity- Ethnic, Commercial, and Civic », dans *Cultural Identity and the Nation State*, Carol C. Gould et Pasquale Pasquino, éd., (Lanham : Rowman et Littlefield), 2001.
- BECKMAN, Bjorn, et Lloyd M. SACHIKONYE, éd. *Labour Regimes and Liberalisation: the Restructuring of State-Society Relations in Africa*, Harare, University of Zimbabwe Publishers, 2001.
- BEETHAM, David, éd. *The State of Democracy: Democracy Assessment in Eight Nations Around the World*, The Hague and London : Kluwer Law International, 2002.
- BETEILLE, André. « Citizenship, State and Civil Society », *Economic and Political Weekly*, 34:36, 4 septembre, p. 2588-2591.
- BOUSSARD, Caroline. « Civil Society and Democratisation Conceptual and Empirical Challenges » dans *Development and Democracy What Have we Learned and How?*, Elgstrom, Ole et Goran Hyden, éd., Londres, Routledge, 2002, p. 156-172.
- BURNELL, Peter, et Peter CALVERT, éd. *Civil Society in Democratization*, Londres, Frank Cass, 2004.
- CAMPBELL, Aidan. « Ethical Ethnicity: A Critique », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 35, n° 1, 1997, p. 53-79.
- CARAGATA, Lea. « The Privileged Public: Who is Permitted Citizenship? » *Community Development Journal*, vol. 34, n° 4, octobre 1999, p. 270-286.
- COMAROFF, John L., et Jean COMAROFF. *Civil Society and the Political Imagination in Africa: Critical Perspectives*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
- DAHRENDORF, Ralf. *Reflections on the Revolution in Eastern Europe*, Londres, Chatto & Windus, 1990.
- EKEH, Peter P. « Colonialism and the two Publics in Africa: A Theoretical Statement », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 17, n° 1, p. 91-112, 1975.

- FATTON, Robert, Jr. « Africa in the Age of Democratization: The Civic Limitations of Civil Society », *African Studies Review*, vol. 38, n° 2, septembre 1995, p. 67-99.
- FOWLER, Alan. *Civil Society, NGOs and Social Development: Changing the Rules of the Game*, Genève, UNRISD, 2000.
- FOWLER, Alan. « Mapping Civil Society: Facing Problems of Research Bias and Operational Complexity », communication présentée au Civicus Panel on the Civil Society Index, Cape Town, du 6 au 10 juillet 2002.
- GELLNER, Ernest. *Conditions of Liberty: Civil Society and its Rivals*, Londres, Hamish and Hamilton, 1994.
- GOLDFARB, Jeffrey C. *Civility and Subversion: The Intellectual in Democratic Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- HABERMAS, Jürgen. *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Cambridge, Polity Press, 1992.
- HARBESON, John W., Donald ROTHCHILD et Naomi CHAZAN, éd. *Civil society and the State in Africa*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers, 1994.
- HELD, David, éd. *Prospects for Democracy: North, South, East, West*, Cambridge, Polity Press, 1993.
- HOWELL, Jude, et Jenny PEARCE. *Civil Society and Development A Critical Exploration*, Londres, Lynne Rienner Publishers, 2001.
- IBRAHIM, Jibrin, éd. *Expanding Democratic Space in Nigeria*, Dakar, CODESRIA, 1997.
- OMITOOGUN, Wuyi, et K. ONIGU-OTITE. *National Conference as a Model for Democratic Transition: Nigerian and Benin*, Ibadan, IFRA, 1996.
- JANOSKI, Thomas. *Citizenship and civil society: a framework of rights and obligations in liberal, traditional, and social democratic regimes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- KALDOR, Mary. *Global Civil Society: An Answer to War*, Cambridge, Polity Press, 2003.
- KEANE, John. *Civil Society: Old Images, New Visions*, Cambridge, Polity Press, 1998.
- KEANE, John. *Global Civil Society?*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003.
- KEANE, John. *Violence and Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- KIYANJUI, Kabiru. *Questioning Civil Society in Africa*, International Society for Third Sector Research (ISTR) Occasional Report, 2002.
- KYMLICKA, Will. *Politics in the Vernacular: Nationalism, Multiculturalism, and Citizenship*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- LEWIS, David. « On the Difficulty of Studying 'Civil Society': NGOs, State and Democracy in Bangladesh »,

Contributions to Indian Sociology, 2003-2004.

- LOCKE, John. « Political or Civil Society » dans *Two Treatises on Civil Government*, introduction de W.S. Carpenter, livre 3, Londres, Dent, 1970.
- MAMDANI, Mahmood. *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of late Colonialism*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1996.
- OLUKOSHI, Adebayo, éd. *The Politics of Structural Adjustment in Nigeria*, Londres, James Currey, 1993.
- PERTIERRA, Raul, et autres. *Text-ing Selves Cellphones and Philippine Modernity*, Manille, De La Salle University Press, inc., 2002.
- PINKNEY, Robert. *Democracy in the Third World*, 2^e édition, Londres, Lynne Rienner Publishers, 2003.
- SJORGEN, Anders. « State, Civil Society and Democratisation: Theoretical Debates Past and Present » dans *Civil Society and Authoritarianism in the Third World A Conference Book*, Bjorn Beckman, Eva Hansson, Anders Sjorgen, éd., PODSU, Stockholm University, 2001, p. 21-48.
- TESTER, Keith. *Civil Society*, Routledge, Londres et New York, 1992.
- WHITEHEAD, Laurence. « Bowling in the Bronx: The Uncivil Interstices between Civil and Political Society » dans *Civil Society in Democratization*, Burnell, Peter et Peter Calvert, éd., Londres, Frank Cass, 2004, p. 22-42.
- WIARDA, Howard J. *Civil Society The American Model and Third World Development*, Boulder, Colorado, Westview Press, 2003.

Ressources en ligne

http://pubs.wri.org/pubs_content_text.cfm?ContentID=1909
page d'accueil de l'Institut des ressources mondiales, consultée le 20 juin 2004.

* Ebenezer Obadare est boursier international de la Fondation Ford et chercheur pour Lord Ralf Dahrendorf au Centre pour la société civile, Département de la politique sociale, London School of Economics and Political Science. Il est aussi membre du Global Service Institute, à la Washington University à St. Louis, Missouri, et récipiendaire de la bourse African Youth in a Global Age du Conseil de recherches en sciences sociales de New York. Journaliste d'opposition au Nigeria, il a remporté un prix au début des années 90 et, de 1995 à 2001, il a enseigné au Département des relations internationales de l'Université Obafemi Awolowo, à Ile-Ife, au Nigeria. Il a publié des articles et des analyses sur la société civile dans des livres et des revues savantes. Il poursuit à l'heure actuelle des recherches doctorales sur les aspects théoriques et pratiques de la société civile au Nigeria.